



*Quoi de neuf
à Uzein ?*

AVRIL 2016

Votre Mairie est ouverte :
de 9h à 12h les lundi, mardi, jeudi et vendredi ;
de 13h30 à 18h les mardi et vendredi
Le maire reçoit sur rendez-vous :
Tél. 05 59 33 19 84
courriel: mairie.uzein@wanadoo.fr
Site internet : uzein.fr

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 8 avril

1 Vote des budgets et des taux d'imposition 2016

1.1 Budget général

Adoption du compte de gestion et du compte administratif 2015

Le résultat à la clôture de l'exercice fait apparaître un résultat global de 169 428.78 €.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion 2015.

Adoption du budget primitif 2016

Le budget primitif s'équilibre en section de fonctionnement, dépenses et recettes, à la somme de 903 218 € et en section d'investissement, dépenses et recettes à la somme de 717 471 € soit un budget global de 1 620 689 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Pour la deuxième année, le budget de la commune a subi la baisse de la dotation de l'Etat, soit une nouvelle perte de recette de 19520 € par rapport à 2015. L'équilibre du budget a été possible par la maîtrise des dépenses de fonctionnement, et par une augmentation nécessaire de la fiscalité locale de 1% afin de compenser la baisse des aides de l'Etat, et ainsi maintenir les projets d'investissements.

| DEPENSES | | RECETTES | |
|---|----------------|---|----------------|
| Charges à caractère général | 242 920 | Atténuation de charges | 3 000 |
| Charges de personnel | 372 000 | Produits des services du domaine | 96 900 |
| Autres charges de gestion courante | 135 378 | Impôts et taxes | 487 768 |
| Charges financières | 22 500 | Dotations – Subventions | 195 288 |
| Charges exceptionnelles | 450 | Autres produits de gestion courante | 28 220 |
| Dépenses imprévues | 3 000 | <i>Total des recettes réelles de fonctionnement</i> | 811 156 |
| <i>Total des dépenses réelles de fonctionnement</i> | 776 248 | Excédent de fonctionnement reporté | 92 042 |
| Virement à la section d'investissement | 126 970 | | |
| TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | 903 218 | TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT | 903 218 |

SECTION D'INVESTISSEMENT

| | DEPENSES | RECETTES |
|---|-----------------|-----------------|
| Crédits d'investissement votés au titre du présent budget | 431 533 | 514 104 |
| Restes à réaliser de l'exercice précédent | 280 753 | 203 367 |
| Solde d'exécution de la section d'investissement reporté | 5 185 | |
| TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT | 717 471 | 717 471 |

TOTAL DU BUDGET

1 620 689

Les principales opérations d'investissement retenues pour 2016 sont reprises ci-dessous :

La commune a demandé en 2014 à l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) de procéder à l'acquisition des parcelles cadastrées ZM N° 62 et 89 et AL N° 476 et 600 d'une surface totale de 4755 m². Ces parcelles sont situées rue du Junca et constituent un emplacement réservé au PLU pour un projet de logements sociaux.

Dans le cadre de la convention pour portage foncier signée avec l'EPFL, la commune doit verser cette année une avance de trésorerie de 10 % du montant du prix de revente, soit 17 808 €. Cette somme tient compte du prix d'achat, mais également des frais d'acquisition et des frais de portage. La commune devra rembourser la totalité du montant au plus tard en avril 2018.

Ainsi, dans le cadre du Plan Local de l'Habitat, compétence de la Communauté de Communes, des esquisses de projets en partenariat avec l'Office 64, seront prochainement présentées aux élus.

- Achats :** - Remplacement du véhicule des services techniques
 - Achat d'ordinateurs pour l'école - Sonorisation de la salle polyvalente
- Voirie :** - Aménagement d'un parking public dans l'espace attenant à la Maison Lousplaas
 - Aménagement de la rue Jacques Larreille au carrefour de la sortie du futur lotissement Castaing
- Bâtiments :** - Réfection de la toiture de la salle des associations et du préau
 - Installation de volets roulants à la Bibliothèque

Poursuite des opérations en cours :

(1) Rénovation de la Maison pour Tous

Les travaux ont commencé au mois de janvier. Ces travaux ont bénéficié d'une aide du département de 33 080 € et une aide de l'Etat de 36 000 €. La mise en place d'un prêt de 100 000 € pour le financement des travaux et d'un prêt relais TVA de 30 000 € a été nécessaire.

(2) Réhabilitation de la Maison Lousplaas pour la création d'un logement conventionné

Coût de l'opération estimé à 200 000 €. L'appel d'offre relatif à ces travaux devrait avoir lieu en juin. Les travaux devront impérativement être terminés en juin 2017. Cette opération est financée pour 24 615 € par une aide du département, 8 000 € par l'attribution de la réserve parlementaire de la Députée. Une demande d'aide de l'Etat a également été sollicitée. Un prêt spécifique a été accordé pour 100 000 €.

Programmes nouveaux :

(3) Mise en accessibilité des bâtiments - programme 2016

(4) Travaux de mise aux normes de l'Eclairage Public : travaux subventionnés à 50 % par le Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques

Dans le cadre du vote du budget, les prêts suivants vont être mis en place :

2016 : Maison Pour Tous : 130 000 €

Suivant l'avancement des travaux : Réfection de la toiture de la salle des associations et du préau : 30 000 €
 Mise en accessibilité des bâtiments – programme 2016 : 34 450 € Le budget est adopté à l'unanimité.

1.2 Vote des taux d'imposition 2016

Le produit des impôts locaux notifié par la Direction des Finances Publiques s'élève à 313 383 €. Considérant qu'il n'y a pas eu d'augmentation de la fiscalité locale en 2015, que la baisse supplémentaire de la dotation de l'Etat n'a pas permis de couvrir les besoins de financement pour équilibrer le budget, le Conseil Municipal décide une augmentation de 1 % du taux d'imposition des trois taxes locales pour l'année 2016. Cette augmentation amène un produit fiscal supplémentaire de 3 095 €.

| Taxes | Taux d'imposition communaux 2015 | Taux votés pour 2016 | Bases d'imposition prévisionnelles 2016 | Produit correspondant |
|-------------------------------|----------------------------------|----------------------|---|-----------------------|
| Taxe d'habitation | 8.03 | 8.11 | 1302 000 | 105 592 |
| Foncier bâti | 10.19 | 10.29 | 1 758 000 | 180 898 |
| Foncier non bâti | 47.13 | 47.60 | 63 000 | 29 988 |
| PRODUIT FISCAL ATTENDU | | | | 316 478 |

Décision approuvée à l'unanimité.

1.3 Budget annexe - multiple rural

Adoption du compte administratif et du compte de gestion 2015

Le résultat à la clôture de l'exercice fait apparaître un résultat global de 24 443.36 €.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion 2015.

Adoption du budget primitif 2016

Le budget primitif s'équilibre en section de fonctionnement, dépenses et recettes, à la somme de 41 833 €. La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 21 230 €.

Création d'un local commercial

Cette opération inscrite au budget 2015 n'a pas été retenue pour un financement dans le cadre du contrat de territoire du Miey de Béarn. Le conseil municipal se déterminera sur ce projet dès lors qu'il aura connaissance de besoins de locaux ciblés.

Le Budget annexe « Multiple rural » est adopté à l'unanimité

1.4 Budget annexe – vente de caveaux au cimetière

Adoption du compte administratif et du compte de gestion 2015

Le résultat à la clôture de l'exercice fait apparaître un résultat global déficitaire de 16 216 €.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion 2015.

Adoption du budget primitif 2016

Le budget primitif s'équilibre en section de fonctionnement dépenses et recettes à la somme de 16 216 €. **Le budget annexe « Vente de caveaux au cimetière » est adopté à l'unanimité.**

2 Adoption des Statuts de la Communauté de Communes du Miey de Béarn

Les communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale peuvent à tout moment transférer, en tout ou partie, à ce dernier, certaines de leurs compétences dont le transfert n'est pas prévu par la loi.

La Communauté de communes a approuvé, au titre des compétences facultatives, lors du Conseil communautaire du 31 mars 2016, la prise de compétence Service Départemental d'Incendie et Secours (SDIS), l'établissement intercommunal se substituant à ses communes membres pour le versement des contributions obligatoires d'incendie et de secours au Service Départemental. La Communauté de communes pourra également participer à la réalisation et à l'entretien de centres de secours concernant son territoire.

Considérant l'utilité d'une nouvelle rédaction des statuts permettant de simplifier la convergence des compétences des établissements avec lesquels la Communauté de communes est amenée à fusionner,

Le Conseil Municipal, décide d'approuver : - le transfert de la compétence « SDIS »,
- la nouvelle version des statuts de la Communauté de communes du Miey de Béarn.

Décision adoptée à l'unanimité

Informations Diverses

1 Késako le « zéro Phyto » ?

Notre commune d'Uzein a décidé de réduire fortement l'utilisation des substances actives chimiques dans le traitement des espaces communaux. Ainsi, en 2016, nous avons délibéré pour la réduction de l'usage des pesticides, aussi appelés produits phytosanitaires. En effet, selon le Commissariat général au développement durable, les pesticides sont présents dans 91% des cours d'eau français ; leur toxicité pour l'homme, pour l'environnement et pour l'eau est aujourd'hui démontrée. De nouvelles réglementations et lois de plus en plus contraignantes obligent les communes à réfléchir à de nouveaux modes de gestion et d'entretien des espaces communaux. De plus, la loi Labbé, modifiée par la loi sur la transition énergétique, prévoit une interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien de la plupart des espaces communaux à partir du 1^{er} janvier 2017 et l'interdiction d'utilisation par les particuliers à partir du 1^{er} janvier 2019.

Ainsi, face à cette future réglementation, aux multiples risques et dangers, le conseil municipal a décidé de s'engager dans une démarche « zéro pesticide » en bénéficiant de l'accompagnement du bureau d'études Territori et de subventions et aides de l'Agence de l'Eau Adour à hauteur de 70% (études, achat de matériels, communication).

L'enjeu est de réduire la quantité de produits chimiques utilisée sans augmenter la charge de travail des agents et en améliorant le cadre de vie des habitants. Ainsi, un effort sera mis sur l'embellissement paysager du village comme palliatif au traitement phytosanitaire.

Dans les prochains mois, de nouvelles pratiques de gestion des espaces verts vont être mises en pratique par les agents. Elles induiront des changements visibles dans certains espaces de la commune ce qui pourra être déstabilisant dans un premier temps. Cependant, ces nouveaux aménagements sont à mettre en perspective par rapport aux risques liés aux produits phytosanitaires et aux réglementations qui s'imposent à la commune. Nous devons également apprendre à avoir un nouveau regard sur ce qu'on appelle les « mauvaises herbes » et sur la place de l'herbe en ville.

En tant que citoyen, vous pouvez vous aussi, accompagner la démarche de la commune en entretenant le devant de votre maison par des procédés non chimiques et, éventuellement, en le fleurissant. Ainsi, vous contribuerez à embellir notre village en respectant la santé et l'environnement. Vous trouverez sur différents lieux de la commune, des panneaux « zéro pesticide » qui mettront en lumière notre démarche.



2 Taux d'imposition à Uzein ...

Depuis trois ans, l'Etat a réduit ses dotations aux collectivités territoriales. Concrètement pour Uzein, la baisse est de 26 %. Pour boucler le budget, notre commune a choisi d'être vigilante sur tous les postes, de réduire certaines dépenses, de faire des économies. Une autre solution que la plupart des communes* de notre taille, décide, est d'augmenter les impôts locaux. La question a été débattue en conseil municipal, les avis étaient partagés. Nous avons finalement décidé de ne pas augmenter les taux de manière significative en 2016. Considérant qu'il n'y a pas eu d'augmentation de la fiscalité locale en 2015, le Conseil Municipal décide une augmentation de 1 % du taux d'imposition des trois taxes locales : nous avons poursuivi une logique comptable en augmentant de 1 % tous les deux ans.

Ainsi, selon la volonté des élus, les taux des trois taxes locales restent dans des valeurs basses* de notre secteur territoire, pour exemple la taxe d'habitation :

| Communes | Variation 2015 sur la taxe d'habitation | Taux taxe d'habitation 2015 |
|----------------|---|-----------------------------|
| Uzein | + 1 % | 8,03 % |
| Poey de Lescar | 0 (+ 7,5 % en 2015) | 9,98 % |
| Artiguelouve | + 4 % | 10,22 % |
| Arbus | + 2,5 % | 10,08 % |
| Laroin | + 4 % | 12,67 % |
| Bougarber | 0 | 11,97 % |
| Caubios | + 5 % (pas d'augmentation depuis 2011) | 11 % |

3 Projet de fleurissement du centre du CME

Parmi les projets des élus et des membres du CME (conseil municipal des enfants), le fleurissement du centre bourg a été de nouveau proposé cette année. Autour d'Hervé LESCUDE, employé communal, du maire et des élus Marijo PECCOL et Sylvie CAZABAN, les enfants se sont retrouvés l'après-midi du mercredi 27 avril pour réaliser des plantations : un massif et deux jardinières à l'entrée de l'école, un massif à l'entrée du centre de loisirs, une grande jardinière devant l'épicerie et deux petites au pont du Bruscos, Place du Lanot. Avant de goûter, Justine, Léa, Mélissa, Morgane, Clément, Lilian, Lukas, Maxime et Romain ont été sensibilisés au « zéro phyto » et en ont profité pour désherber à la main une partie de l'espace devant les commerces et autour du monument aux morts.



4 Cérémonie du 8 mai 1945 et commémoration du 29 mai 2016

La messe du souvenir aura lieu à l'église d'Uzein le Dimanche 8 mai à 11h. Ensuite, la cérémonie aux monuments aux morts se déroulera place de la mairie à 12h15 et sera suivie d'un vin d'honneur.

Le dimanche 29 mai 2016 est la date officielle choisie pour la commémoration internationale du Centenaire de la Bataille de Verdun : à Uzein, les drapeaux seront en berne.

5 Collecte des mobiles usagés

Un message de l'ambassadrice du tri sélectif et des déchets du Mieux du Béarn et administrée :

« Tous les mobiles usagés et leurs accessoires (chargeurs, écouteurs, ...) peuvent être déposés dans un des collecteurs disponibles dans chaque mairie du Mieux de Béarn. La Communauté de communes a signé une convention avec ORANGE pour la collecte et le recyclage des mobiles usagés.

POURQUOI ? : Un geste pour l'Environnement : Les mobiles qui ne fonctionnent plus sont recyclés. Les matières dangereuses sont traitées, les métaux récupérés pour être réutilisés comme matière première.

Un geste solidaire : Les mobiles en état de marche sont testés, leurs données effacées. Ils sont ensuite reconditionnés et revendus dans des pays émergents, où le marché des mobiles d'occasion ne cesse de croître. L'intégralité des bénéfices est reversée par ORANGE à Emmaüs International. Ces fonds permettent alors de créer dans différents pays d'Afrique des ateliers de récupération de déchets de mobiles.

COMMENT ?

Tous les mobiles déposés dans les collecteurs seront triés par l'entreprise d'insertion Les Ateliers du Bocage, membre d'Emmaüs France. Ils seront ensuite soit reconditionnés pour la revente, soit recyclés. »

Informations des associations

1 Comité des fêtes

Compte rendu du tournoi de foot en salle du samedi 9 avril :

Nous tenons à remercier tous les joueurs pour cette journée et ce super état d'esprit et nous félicitons l'équipe de Monein pour leur victoire !

C'était une première pour nous et nous pouvons dire que c'est une réussite car il y a eu 12 équipes (le maximum possible) qui ont toutes été satisfaites par l'organisation, donc nous sommes très contents et remercions sincèrement tous ceux qui sont venus en tant que joueurs et spectateurs ainsi que les bénévoles qui nous ont aidé à organiser, arbitrer ...

Seul point noir de cette journée : nous avons eu à déplorer un vol de boissons par d'autres jeunes, nous avons réglé le problème avec eux, mais cela fut une grande déception car nous nous démenons à chaque événement que nous organisons et notre engagement au comité est exclu de toute haine ; au contraire nous prônons une bonne entente entre les jeunes du village et nous voulons rappeler que nous faisons cela pour que les animations perdurent dans notre village !

Projet photos 2016

Par ailleurs, nous avons le projet de rassembler des photos des différentes générations du comité donc nous faisons appel à vos archives !!! Nous aimerions que chaque génération soit représentée ! Pour ceux qui veulent garder leurs photos vous pouvez les mettre dans notre **boîte aux lettres** dans une enveloppe avec vos noms et prénoms et nous promettons de vous les rendre en l'état après les avoir scannées. Pour ceux qui les ont informatisées, vous pouvez les envoyer par mail à : marinecastet@gmail.com ou en nous ajoutant sur notre tout nouveau compte **facebook** : Comité Uzein.

Les moyens ne manquent pas donc, à vos archives ! Nous aimerions tout recueillir avant le **20 juillet** afin d'avoir le temps de les organiser pour les fêtes.

Rappel : les fêtes d'Uzein auront lieu les 26, 27 et 28 août !

2 Le Petit Prince

Chers Uzinois,

L'Association Le Petit Prince vous fait part de 2 offres et compte sur vous pour les diffuser largement autour de vous.

Offre de stage : Recherche Stagiaires BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) pour réaliser le stage pratique. Disponibilités: du 6 au au 31 juillet et du 22 au 31 août.

Nous accueillons également des stagiaires sur toutes les vacances scolaires.

Offre d'emploi : Recherche Animateur formé à l'animation (BPJEPS, BAFA,...) ou expérimenté.

Permis B; Eligible au contrat aidé. Accueillir des enfants de 3 à 12 ans et Proposer des activités ludiques en Accueil Collectif de Mineurs. Intervenir sur les communes d'Uzein, Bougarber, Caubios-Loos et Momas dans le cadre des TAP. Volume horaire hebdomadaire en cours d'évaluation ; Embauche prévue pour août 2016. Si vous êtes intéressé, faites nous parvenir un CV et une lettre de motivation par mail ou par courrier.

ALSH LE PETIT PRINCE // Place de la Musique 64230 UZEIN // 05 59 33 54 32 // clsh.uzein@orange.fr

3 Soirée Théâtre le 4 juin

L'association **Arts Muse et Vous** propose, cette année encore, dans le cadre des « Ateliers Théâtre en relais » une soirée théâtre le samedi 4 juin à partir de 18h30 à la salle polyvalente.

Au programme : 18h30 « La pelle de la forêt » par les 6-8 et les 9-10 ans

19h45 : « Pote Story par les 16-18 ans »

21 h « Les joies de l'administration » par les adultes groupe 1

Une buvette sera proposée par une association d'Uzein.



4 Los Gravassers : Journée Sportive/Cérébrale/Festive SAMEDI 11 JUIN 2016

« Los Gravassers » innovent cette année en proposant une journée Sportive/Cérébrale/Festive (Ludique et Familiale !), le samedi 11 juin 2016 de 9 h à ... Cette manifestation est avant tout, réservée, aux Uzinois, à ses bénévoles, à ses membres ou licenciés d'association, personnel communal.



Chaque équipe est :

- composée de 5 concurrents, dont obligatoirement et au minimum : 2 habitants résidents à UZEIN ou licenciés dans une association d'UZEIN **ET** 2 féminines ou enfants entre 8 et 15 ans.
- présente sur les sites (Lanot, Stade, Fronton) toute la journée, doit fournir au moins 2 arbitres impartiaux durant 2 heures dans la journée, pendant que les autres partenaires feront une pause (heures à signaler si préférence), et s'acquittera d'une inscription de 5 € par concurrent avec tee-shirt offert.
- Sollicitée pour faire 14 sports (voir détail plus bas) + 2 quizz (1 distribué durant la semaine avant l'épreuve et 1 distribué et à compléter le 11 juin).

Possibilité de se restaurer sur place midi (sandwichs-buvette) et soir (sandwichs ou repas ci-dessous).
Réservé aux 16 premières équipes remplissant les conditions ci-dessus.

Los Gravassers lancent un appel à toutes les personnes qui souhaitent leur donner un coup de main pour la journée (arbitrage, bénévole ...) sans pour autant faire partie d'une équipe.

Les sports :

- Football : jeu d'adresse. Pas de match
 - Rugby : drop pour 2 concurrents + jeu d'adresse pour l'équipe. Pas de match
 - Tennis de table/Pala : 3 matchs de tennis de table contre une autre équipe et 1 match de pala.
 - Tir à l'arc : 2 tirs par concurrents sur une cible après apprentissage.
 - Quille de 6 : 2 lancers pour chacun des concurrents.
 - Pétanque : 2 lancers pour chacun des concurrents.
 - Cyclisme : relais des 5 sur le parcours du bi-cross.
 - Basket/Volleyball : lancers des 5 sur le panneau et volley à définir.
 - Parcours du combattant : réaliser un parcours sur les jeux de la place du Lanot.
 - Jeu d'adresse : lancers de cerceaux autour d'un pieu.
 - Soca tira : à partir de 18h, au Lanot, tirs à la corde contre les autres équipes.
 - Stand chasseur et Piscine en prévision
- Sur place, le matériel vous sera fourni pour chaque sport.

INSCRIPTIONS POUR LA JOURNEE SPORTIVE ET CEREBRALE

NOM de l'équipe ou du responsable :

Téléphone du responsable :

| NOM Prénom (souligner les 2 arbitres) | Licenciés NON/OUI (si oui donner l'association) | Né le : | Taille Tee-shirt : M ou XL |
|---|--|---------|-------------------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Coupon à remettre dans la boîte aux lettres des Gravassers.
Renseignements auprès de P.CASTET : 07.85.19.63.33

INSCRIPTIONS REPAS DU SOIR AVANT LE 1^{ER} JUIN (OUVERT À TOUS !!) :

NOM : Prénom :

1. Nbre d'adultes x 15 € =
2. Nbre d'enfants (-12 ans) x 10 € =

SALADE LANDAISE - MOULES/FRITES - FROMAGE - TIRAMISU - Café/Vin compris
La soirée se terminera autour d'un feu de la St JEAN et en musique.

5 Lescar Promotion Volley Ball : quelques nouvelles du club

L'équipe 1 Féminine, Malgré quelques bons matchs dans la saison et notamment lors du dernier déplacement chez les 4èmes qu'elles ont battues 3/1 notre équipe fanion aura manqué de constance tout au long de la saison ; ajoutons à cela que l'équipe a été victime de nombreuses blessures tout au long de la saison, l'équipe n'a pas réussi le pari de se maintenir en Nationale 3 où il n'aura pas manqué grand-chose : une victoire de plus et un ou autre set grappillé ici ou là. Place maintenant à la préparation de la saison prochaine où il va falloir reconstruire.



L'équipe 2 féminine poursuit son championnat en PLayerOffs où elles devraient terminer à la 3^{ème} place derrière 2 équipes intouchables . Dernier match à Uzein vendredi à 21h contre Carcen Ponson

L'équipe 1 masculine Après une 1^{ère} phase difficile, terminée à la dernière place, ils ont attaqué les PlayDowns de belle manière et les voilà invaincus sur cette 2^{ème} phase qu'ils devraient terminer à la 1^{ère} place quelque soit le résultat du dernier match disputé samedi à St Jean d'Ilac ; il reste à cette équipe à relever le challenge en Coupe des Pyrénées en remportant une des 2 rencontres face aux équipes de Jurançon, qui joue en Prénationale et Mesplède en Nat 3, cela leur donnerait le billet pour les finales qui auront lieu le 29 Mai à GER.

L'équipe 2 Masculine L'équipe réserve constituée de jeunes et anciens où la « mayonnaise » a eu parfois un peu de mal à prendre, va terminer sa saison à la 6^{ème} place. Dernière rencontre de championnat ce vendredi à 21 h à Lescar où ils recevront leurs voisins de Bournos. Reste également à cette équipe à remporter en Coupe Piazza la rencontre face à nos voisins du Luy de Béarn, leur permettant de jouer les finales.

Les M17 M après leur élimination de la coupe de France au 6^{ème} tour (de peu certes), ont remporté ce dimanche leur dernière rencontre à Villeneuve/Lot , leur permettant d'être sacrés champions Régional.

Dans le même temps, les **M15M** en déplacement aussi ce dimanche à Talence, ont remporté leurs 2 rencontres et comme leurs aînés, ils sont également champions Aquitain

Les M13 M en déplacement à Mesplède, ont remporté le tournoi final qui les sacre Champions Adour. En parallèle, ils ont terminé Vice Champions Aquitain. Place maintenant à l'équipe départementale, dont ils sont quasiment l'ossature, à jouer la phase inter zone avec les équipes Aquitaines , Midi Pyrénées et Poitou Charente dimanche 22 Mai à Lescar. Souhaitons leur un bon tournoi leur permettant, pourquoi pas, de se qualifier pour les mini Volleyades (challenge final national des M13)

Les M15 F engagées en championnat Régional termineront comme leurs aînées à la dernière place mais le moral est toujours bon et c'est une bonne expérience qu'elles auront tout de même vécue ;

L'école de Volley Toujours le même enthousiasme chez ces jeunes puisqu'une dizaine d'entre eux ont participé au stage départemental qui s'est déroulé les 11 à Bournos et 12/04 à Uzein. En Parallèle, une de nos équipe ira à Villeneuve/Lot le 29 mai défendre les couleurs du club lors du rassemblement des 16 meilleures équipes d'Aquitaine

L'Equipe des Loisirs Après une 1 ère phase presque sans faille a un peu de mal à tenir la distance dans cette 2^{ème} Phase ; il faut reconnaître qu'il y a parfois des « gros morceaux » en face dignes parfois d'un niveau régional . Mais l'essentiel pour cette équipe est de jouer pour se faire plaisir et sans pression de résultats.

Vide-grenier UZEIN (64)



Dimanche 22 Mai 2016
De 9h00 à 18h00

Ouvert aux exposants pour l'installation de 7h00 à 9h00
Fronton et Salle Polyvalente, buvette, sandwich,...

Tarifs : Emplacement 3m x 3 m = 10,00 euros

En supplément : Table 1m20 x 0m80 = 3, 00 euros

Pour tous renseignements et réservations :

Cécile: 06.40.36.79.33

Christelle :06.38.66.47.24

Organisé par l'association des Parents d'Elèves de l'Ecole d'Uzein


PYRÉNÉES GASCOGNE
Le bon sens
à de l'avenir.

le pas jeter sur la voie publique